

## COMMUNE DE VAULX (Haute-Savoie)



### **Procès-Verbal du Conseil municipal du vendredi 1<sup>er</sup> Octobre 2021 à 20h00**

#### **Ouverture du Conseil à 20h08**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame VENDRASCO Isabelle, Maire.

Date de la convocation : le 23 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Etaient présents :** MM Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Valérie FAVRE, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Muriel NAGEL, Christophe BOCQUET, Gil BENICHO, Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.

**Etaient absents excusés :** /

**Procuration :** Philippe BREVET a donné pouvoir à Chantal MARCHAND, Damien MISSILLIER a donné pouvoir Isabelle VENDRASCO, Marie-Noëlle NOIREAUX FATTAZ a donné pouvoir à Cédric VERNEY

#### ***Désignation d'un secrétaire de séance : Muriel NAGEL***

- Approbation du procès-verbal du 10 Septembre 2021 : validé à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation

→ *Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)*

*NÉANT*

→ *Attribution Marchés Publics*

Madame la Maire informe les membres du Conseil municipal que le précédent marché pour l'entretien et les travaux relatifs aux espaces verts et patrimoine arboré de la commune est arrivé à son terme.

Pour relancer ce marché de services, une consultation d'entreprises a été faite le 20 juillet 2021, selon une procédure dite adaptée et visée par les articles L2123-1, R 2123-1-1°, R 2123-4 à R 2123-5 du Code de la Commande Publique.

Les entreprises ainsi consultées avaient jusqu'au 06 septembre 17h pour répondre et proposer leur offre.

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que 2 entreprises ont remis leur offre dans les délais impartis. Aucune entreprise ne s'est déclarée hors délai. Après ouverture et analyse des offres, le marché a été attribué et notifié ce 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Vaulx Extérieurs, mieux placée dans la comparaison des offres réceptionnées.

## A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1) Demande de subvention DGD urbanisme 2021

Madame le Maire informe les membres du conseil que l'Etat lance un appel à projets dans le cadre de la mobilisation de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) urbanisme. L'objectif est de soutenir financièrement les études visant à élaborer ou à modifier une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du PLU opposable. Cette étude doit aboutir à la mise en œuvre d'une procédure d'urbanisme ad hoc pour intégrer le produit de cette étude au sein du PLU/PLUi sous la forme d'une OAP.

Le cahier des charges de consultation de l'étude doit mobiliser à minima 3 des 4 compétences suivantes : urbaniste, architecte, paysagiste, spécialiste de l'économie de la construction et du marché de l'immobilier.

Ce financement peut être compris entre 50% et 80% du coût de l'étude, avec un plancher de subvention fixé à 5.000€ par étude et un plafond à 20.000€.

Dans le cas de la Commune de Vaulx, la compétence PLUi étant transférée à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la candidature doit être conjointe avec la Communauté de Commune.

Le projet d'aménagement du centre, et l'étude diligentée avec le Cabinet Amome pour un montant de 39.100€ HT, rentrent parfaitement dans ces critères.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :**

- solliciter cette aide financière au nom de la Commune de Vaulx au taux le plus haut possible,
- autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature.

## B. INTERCOMMUNALITE

### 2) SCOT de l'Albanais : débat autour de l'intégration éventuelle au SCOT du bassin annécien

Ainsi que cela avait été évoqué lors du précédent conseil municipal, Madame le Maire propose à l'ensemble des élus du Conseil Municipal de débattre sur l'opportunité ou non d'intégrer le SCOT de l'Albanais au sein du SCOT du bassin annécien.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie demande à chaque conseil municipal de délibérer.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est bien question ici d'une éventuelle intégration et non d'une fusion.

Elle dresse un rapide historique des différents échanges et réflexions menés depuis 2011. Elle précise que l'Etat se montre particulièrement incitatif et proactif sur les intégrations de SCOT.

Aujourd'hui, 3 SCOT coexistent à l'échelle du bassin de vie annécien :

- SCOT de l'Albanais, approuvé en 2005, révisé en 2014,
- SCOT Fier Aravis, approuvé en 2011, en cours de révision
- SCOT du Bassin Annécien, approuvé en 2014, en cours de révision

Les arguments développés en faveur d'un élargissement du SCOT sont :

- une meilleure prise en considération des problématiques et prospective à une échelle de temps de 20 ans, pour une meilleure anticipation des enjeux
- une vision d'avenir écrite à plusieurs mains,
- des échanges facilités avec les SCOT voisins
- un poids plus important à l'échelle de la région, facilitateur de dialogue.

Concernant la gouvernance, Madame le Maire précise que le nombre de délégués de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie n'est pas encore fixé, mais qu'il pourrait être de 7. Le nombre de sièges des autres EPCI resterait le même.

Madame le Maire invite chacun des membres du conseil municipal à s'exprimer.

Philippe HELF alerte sur le risque que l'Etat intervienne de manière ferme, sans laisser le choix. Il rappelle l'expérience d'Alby qui a été intégré de force dans Le Grand Annecy.

Cédric VERNEY estime que le choix risque d'être restreint, mais qu'il faut en rediscuter.

Chantal MARCHAND incite à être vigilant sur la soi-disant incitation de l'Etat : certaines expériences passées montrent que le caractère obligatoire peut parfois être de courte durée.

Après l'expression de chacun, Madame le Maire acte la position de la Commune de Vaulx en ces termes : « la commune de Vaulx émet un avis réservé sur l'intégration du SCOT de l'Albanais au SCOT du bassin annécien. Les élus de Vaulx se montreront particulièrement vigilants à la représentativité des territoires ruraux, et ils veilleront au respect des spécificités et problématiques propres à ces lieux auxquels ils sont particulièrement attachés, sans toutefois nier le besoin d'évolution pour les futures générations ».

### **3) Actualités de l'intercommunalité et retour des Conseillers sur les commissions intercommunales :**

- Commission « administration générale et ressources humaines : Muriel NAGEL informe que groupe de travail sur l'emploi et les compétences travaille actuellement sur une possibilité d'harmonisation de l'action sociale en faveur des agents des collectivités. 3 scénarios sont proposés :
  - ❖ Maintien COS,
  - ❖ Adhésion CNAS + amicale du personnel
  - ❖ Adhésion Plurélya + amicale du personnel

Le coût pour la commune de Vaulx serait de 1696€

Le personnel communal a été questionné et s'est déclaré plutôt favorable au CNAS

- **Commission Urbanisme** : Madame le Maire précise que la commission s'est réunie le 14/09, en présence du Cabinet Espace Mutation qui travaille sur modification PLUi. Plusieurs sujets ont été abordés (bande des 20m, clarification les OAP - celle de Vaulx notamment -, clarification du règlement). Le 19 octobre une présentation sera faite aux Maires pour arbitrer, puis le lancement de la modification du PLUi sera acté.
- **Commission Transports** : Emmanuel Serrier indique que des dégâts dans les cars scolaires ont été constatés : dégradations, sièges lacérés, ... La commission a également fait la proposition d'achat pour un bus électrique (en test à partir du 21 oct) dont le coût est de 430.000€ contre 180.000€ pour un bus thermique, la décision n'a pas été encore actée au niveau du bureau exécutif et du conseil communautaire.
- **Commission Assainissement** : La commission a évoqué la mise en place de la SAUR, et fait un point sur la communication, les tarifs et le nettoyage des assainissements individuels.

## C. POINT DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

### 4) Commission urbanisme et voirie

#### Urbanisme :

Date dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
07/09 /2021	DP 074 292 21 X 0045	ATLANI Mickaël	71 impasse des Platanes	74150 VAULX	71 impasse des Platanes 74150 VAULX	B 1089	Réalisation d'un mur de soutènement en limite de propriété Pose d'une clôture Pose de garde-corps sur les fenêtres de l'étage Réalisation d'une tonnelle en bois Pose d'un velux sur le toit Réalisation d'un mur de soutien à l'intérieur du terrain Pose d'un gabion en limite de propriété Pose de panneaux bois au-dessus des gabions
10/09 /2021	DP 074 292 21 X 0046	BREVET Philippe	73 chemin de Bellevue	74150 VAULX	73 chemin de Bellevue 74150 VAULX	A 1182	Création d'une pergola attenante à la maison
15/09 /2021	DP 074 292 21 X 0047	CHÊNE Maurice	442 route de Hauteville	74150 VAULX	442 route de Hauteville 74150 VAULX	A 929	Remplacement des tuiles des chéneaux
15/09 /2021	DP 074 292 21 X 0048	LELEU Marie-Charlotte	83 allée des Garennes	74150 VAULX	83 allée des Garennes 74150 VAULX	B 1098	Projet d'enrochement en limite de terrain
15/09 /2021	DP 074 292 21 X 0049	DUMAZ Jean-Luc	67 allée des Garennes	74150 VAULX	67 allée des Garennes 74150 VAULX	B 1097	Création d'un enrochement en bordure de terrain
17/09 /2021	DP 074 292 21 X 0050	BRIFFOD Damien	97 allée des garennes	74150 VAULX	97 allée des garennes	B 1099	Projet d'enrochement en limite de terrain

					74150 VAULX		
22/09 /2021	PC 074 292 19 X 0019 M03	DECHENE Jimmy	14 allée des Rossignols	74150 RUMILLY	Bellossy	D2 680p	Modifications ouvertures extérieures Modification jacobines Suppression de 2 Velux

Cédric VERNEY propose une rencontre pour l'Allée des Garennes, afin d'ouvrir le dialogue et inciter à harmoniser les demandes d'urbanisme déposées pour les projets d'enrochements ou gabions. Il est rappelé que l'intégration paysagère est importante sur ce site d'autant qu'il est visible depuis plusieurs angles de vues du village.

### 7) Commission Travaux – Voirie – Aménagement :

- Retour sur la proposition Longera+amome (étude centre village) : diffusion de l'avant-projet. Madame le Maire informe les membres présents qu'une présentation sommaire, à visée technique, a été faite le 13 septembre au Conseil Départemental de Haute-Savoie. Les élus de cet organe ont quant à eux déjà été informés du projet, tout comme Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Compte tenu des délais, la réalisation serait inversée : la route serait faite en premier. L'estimation financière de cet avant-projet avec des prestations de qualité s'élève à 1.160.000€HT. Reste à évaluer les subventions auxquelles la Commune pourrait prétendre. L'ensemble des élus est favorable à ce changement de calendrier
- Point sur travaux en cours :
  - Sécurisation école (barrière cours maternelle) sera faite pendant les vacances de Toussaint.
  - Etude pour faisabilité de la dalle dans l'école en cours.
  - Grenette : restent l'électricité, la remise des terres à niveau, la pose des volets et de la porte, la plomberie avant la réception des travaux.
  - Abri de stockage, la dalle vient d'être réalisée (29/09).
- Information du lancement des travaux Route de Fresnes : En attente de la réponse de l'opérateur d'Orange sur la possibilité d'ajout de gaine en vue d'un possible enfouissement des lignes.
- Monsieur Kévin DUPONT a formulé une demande pour que la commune réalise un fossé et l'apport de gravier sur le chemin rural qui mène à son habitation qui elle se situe sur le territoire de Saint-Eusèbe. Les élus soulignent qu'il n'y a pas d'obligations pour la commune. Cependant une rencontre va être organisée sur le terrain pour évaluer la situation et trouver une solution.

### 8) Commission marché, services, culture et vie associative :

- Retour sur la projection « Henri Tracol » du 17 septembre : photographe installé à Rumilly, a photographié la ville depuis 1950.
- Inauguration des « 100 ans d'école à Rumilly, sage comme des images » : histoire de l'école normale, prêt de matériel. Chantal MARCHAND informe que Madame RAMET va demander un endroit pour stocker tout ce qui a

été récolté par le couple (matériel, costumes, mobiliers....). Madame le Maire propose le musée de Rumilly. Danielle DEPLANTE pense que le musée a déjà un stock énorme. Ce point sera à débattre lorsque la demande sera formalisée.

- Retour sur le marché du 19 septembre : 3 commerçants se sont désistés au dernier moment, mais le public était malgré tout au rendez-vous. La prestation de la Dobra Da poum a amené un flux de personnes et a été très appréciée.
- Retour sur l'opération « nettoyons la nature » du 25 septembre : Madame Le Maire souligne que les bénévoles ont fait remonter qu'il y avait eu cette année moins de déchets ramassés qu'habituellement. Christophe BOCQUET précise que l'agent communal en a ramassé tout au long de l'année. L'opération a rassemblé environ 45 personnes, dont une majorité d'enfants. Remerciements aux élus qui ont participé et à Leclerc qui a donné le matériel (gants, chasubles..).
- Compte-rendu de la réunion du CCAS du 27 septembre : un point a été fait sur l'organisation d'octobre rose, de la Semaine Bleu, du repas des aînés (fixé au 28 novembre), la cérémonie 11 novembre, le CIAS.
- Préparation du marché du 17 octobre : réunion de la commission à venir, l'APE sera en charge de la buvette et du repas, la marche rose est en cours d'organisation. Madame MARCHAND évoque la complexité de l'organisation liée aux multiples activités : le marché, le vide-grenier, le repas, la marche. Madame le Maire demande à ce qu'une attention particulière soit portée aux commerçants pour le bon déroulement du marché, moteur pour la commune.

**9) Commission administration générale, communication**

RAS

**10) Groupe « sentiers et patrimoine »**

RAS

**11) Groupe « Jeunesse »**

Les contacts sont relancés pour une réunion avant la fin de l'année.

**12) Groupe « Communication »**

Vaulx'Info de Novembre en cours d'élaboration

**13) Groupe « Agriculture – environnement »**

RAS

<b>D. QUESTIONS DIVERSES</b>
------------------------------

- Madame le Maire informe que le remplacement d'un agent en congé maladie a nécessité la mobilisation des autres agents de la collectivité qui se sont réparties le travail, faute de remplacement trouvé dans les temps. Elle tient à les remercier pour leur engagement.

- Les Paniers d'Emma souhaiterait faire une animation dégustation sur les places de parking en face de son magasin. S'agissant du domaine privé, la Commune ne s'y oppose pas. Elle mettra à disposition de la commerçante des barrières pour permettre de sécuriser le site, et rappelle que la responsabilité de la commerçante est engagée pour cette extension temporaire.

**CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL A 22H35**